

MAIRIE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE

1 Place des Plantagenêts - BP 34
49590 FONTEVRAUD L'ABBAYE
Tél. 02.41.51.71.21
Fax. 02.41.38.39.12

COMMUNIQUÉ CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 avril 2012 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- ☞ Le Conseil Municipal décide d'inscrire le dossier AVAP (Aire de Valorisation architecturale et Patrimoniale) à la prochaine réunion de la Commission Régionale Patrimoine et Sites qui se réunira à Nantes le 21 juin 2012. L'avis de la commission locale sera transmis en même temps que le dossier.
- ☞ Une subvention complémentaire de 2130 € est obtenue auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et concerne la part de l'Etat au financement de cette étude.
- ☞ Le diagnostic de chaussée de la rue Saint-Jean-de-l'Habit a révélé quelques petites anomalies qui seront vérifiées par le CETE Ouest.
- ☞ Une convention sera signée avec le Centre Culturel de l'Ouest en vue de l'ouverture des Jardins du Logis Bourbon au public. Celle-ci organise l'ouverture et la fermeture des lieux entre les personnels du CCO et ceux de la Commune, prévoit la gestion des déchets et leur ramassage, précise enfin le passage de certains matériels communaux (gyrobroyeur, épareuse) pour le gros entretien des lieux.
- ☞ Le Concours d'Aménagement de la zone des Perdrielles est terminé. Le candidat retenu par la Municipalité est le cabinet « VU D'ICI » de BEAUCOUZÉ (49). Il est rappelé que le Maître d'ouvrage est la SODEMEL.
- ☞ L'étude de Mise en Tourisme du Village est programmée.
8 cabinets seront consultés fin avril 2012 et devront rendre le résultat de leurs études pour octobre prochain. Un cahier des charges précis a été établi par le Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou. Il précise l'objet qui est la réalisation d'un schéma de développement touristique de la Commune de Fontevraud l'Abbaye, le contexte territorial, les objectifs de l'étude avec toutes les problématiques de développement durable et d'accessibilité, ...
- ☞ Concernant l'aménagement du centre-bourg, le Conseil Municipal validera définitivement le projet lors de son prochain Conseil le 9 mai.
- ☞ L'enfouissement des réseaux souples (EDF, France Télécom, Eclairage Public) Avenue Rochechouart, débutera fin avril pour une durée de 2 mois environ.
- ☞ Les travaux de rénovation des murs du cimetière avancent, une réception de ceux-ci est programmée pour le 6 juillet en présence de la Fondation du Patrimoine et de la Sénatrice Catherine DEROCHE
La toiture de la remise/dépendance du cimetière sera effectuée en ardoise par l'entreprise Marchet.
- ☞ Les travaux de voirie à la Cadhumeau sont envisagés en deux tranches fermes et conditionnelles (en fonction des subventions qui seront obtenues).
- ☞ La Municipalité souhaite s'inscrire dans un groupement de commande pour la fourniture des repas de la cantine. Ce groupement sera formé avec d'autres communes du Saumurois et le coordonnateur pourra être la Ville de Saumur.

Le 24 avril 2012,
Le Maire,
R. CATIN